



Le GREAT Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 097

" Réfléchir à changer "

Janvier 2019

Le financement du développement du Mali

François KONÉ

Editorial



Après la crise de l'endettement de 1992 et l'échec du consensus de Washington et des politiques d'inspiration libérale (désengagement de l'État, privatisations, libéralisation des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux, recours massif à l'épargne extérieure pour financer le développement), la question du financement du développement se pose encore avec acuité. Aussi, de nombreuses initiatives ont-elles été prises visant à mobiliser davantage de ressources pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda international de développement.

La mobilisation de ressources pour le financement du développement est l'un des principaux sujets d'intérêt des chercheurs et des praticiens du développement. Si de toute évidence, les pays développés ont facilement accès, en addition à leurs énormes ressources internes, aux différentes sources de financement externes, les pays en développement ont du mal à trouver les ressources nécessaires au financement de leur développement.

L'analyse de l'évolution et du système de financement, interne comme externe, montre que les ressources extérieures dépassent les ressources intérieures dans le financement du Budget spécial d'investissement mais ces dernières sont beaucoup plus stables que les premières. Les recettes fiscales s'accroissent à un rythme annuel moyen de 9,8%, supérieur à celui du PIB, 3,5%, ce qui indique un certain effort de mobilisation de ces ressources.

Massa Coulibaly

Introduction

Le financement du développement au Mali, comme dans les autres pays, se fait aussi bien par des ressources internes que par des ressources externes. Du point de vue de l'Etat, ce financement comprend des ressources propres telles que les recettes fiscales et non fiscales et des ressources tirées de l'endettement extérieur et de l'endettement intérieur à travers l'émission de titres obligataires tels que les bons du trésor et les obligations à long terme.

1. La structure de financement du BSI

Sur la base de l'écart entre le niveau d'épargne et le niveau d'investissement, les besoins de financement du pays sont estimés à près de 19% du PIB soit 877 milliards de FCFA en 2016. Le financement de l'investissement public se fait à travers le Budget spécial d'investissement. L'analyse de sa structure sur la période 2004-2015 montre une nette prédominance du financement extérieur avec un minimum de 50% observé en 2015 et un maximum de 70%, 10 ans plus tôt. Les dépenses publiques d'infrastructures restent donc encore tributaires des apports financiers extérieurs sous diverses formes. Sur la période, l'année 2015 est la seule où le financement intérieur atteint la barre de 50% du BSI. Le reste du temps il est inférieur ou égal à 45% et n'a même pas atteint le tiers de ce budget les 3 premières années de la période (2004, 2005 et 2006).

Bien que les ressources extérieures dépassent quasiment toujours les ressources intérieures, ces dernières sont beaucoup plus stables que les ressources extérieures. Globalement le financement extérieur aura baissé de 9% entre 2004 et 2005. Au contraire, le financement intérieur s'accroît continuellement à la seule exception de 2012, année de l'écclatement de la crise politico-sécuritaire où les 2 sources de financement se sont effondrées.

Le financement bancaire de l'économie malienne dominé par des crédits à court terme au détriment des crédits à long terme reste très sensible aux crises avec son effondrement en 2012. Les IDE sont en net recul, de 200 milliards FCFA en 2012 à seulement 62 milliards de FCFA en 2016, et sont principalement destinés au secteur minier. Le pays bénéficie du deuxième plus grand montant de transferts de migrants dans la zone UEMOA avec 1838 milliards de FCFA, entre 2011 et 2015.

2. Le financement par des ressources internes

La mobilisation des ressources intérieures passe par l'augmentation des recettes fiscales et de l'épargne intérieure et par la transformation de cette épargne en investissement créateur d'emplois productifs et d'exportation.

Sur la période 1980-2016, les recettes fiscales sont passées de 36 milliards de francs CFA à 1070 milliards de francs CFA soit une multiplication par 30 en 36 ans. Cela correspond à une croissance annuelle moyenne de 9,8% qui dépasse largement la croissance annuelle moyenne du PIB, 3,5%. On peut en déduire un certain effort de l'Etat quant à la mobilisation des ressources fiscales. Pour tenir compte de la croissance démographique le ratio recettes sur population s'est globalement accru sur la période 1980-2016 durant laquelle il est passé de 194 000 francs CFA par habitant à 260 000 francs CFA par habitant.

Le taux d'épargne au Mali est faible, comparativement à ceux observés ailleurs en Afrique ou dans d'autres pays en développement. Il est largement en deçà des moyennes en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et dans les Pays les moins avancés. Le taux d'épargne au Mali était comparable à la moyenne des pays à revenu faible et à celle des Pays pauvres très endettés mais après la crise de 2012, il est resté jusqu'à ce jour à des niveaux inférieurs à ces moyennes.

Tableau 1. Epargne intérieure brute en % du PIB par groupe de pays

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mali	11	15	12	11	12	3	2	2	1	1
PPTE	13	11	14	15	15	15	17	15	15	16
PMA	19	14	20	21	20	20	19	16	16	18
Pays à faible revenu	9	8	10	12	10	11	12	10	9	-
Asie du Sud	28	28	30	29	29	29	28	28	27	27
Afrique subsaharienne	21	15	21	22	22	19	19	16	16	17

Source: Banque mondiale/WDI

Entre 2010 et 2015, le crédit à l'économie est en nette progression, de 845 milliards de francs CFA à 1748 milliards de francs CFA soit un taux annuel moyen de croissance de 14%. Malheureusement, la plus grande part de ce crédit est à court terme, cela va le plus souvent à la consommation. Les crédits à long terme qui financent l'investissement ont une très faible part avec dans le meilleur des cas 5% du crédit total à l'économie.

3. Le financement par des ressources externes

Les principales ressources venant de l'extérieur sont l'Aide publique au développement, les investissements étrangers (qu'ils soient directs ou de portefeuille), les envois de fonds des migrants, une source de plus importante au Mali.

L'Aide publique au développement reçue récemment par le Mali s'est rapidement accrue en volume, passant de 554 milliards de francs CFA en 2011 à 1024 milliards de francs CFA en 2014. En pourcentage du PIB, l'APD est passé de 14% en 2011 à 8% en 2012 pour remonter à 27% en 2013 et enfin redescendre légèrement à 25% en 2014. Les financements mobilisés ont souvent des taux de décaissements faibles en raison des difficultés à respecter les conditions et les procédures de décaissement édictées par les bailleurs de fonds.

Au Mali, les Investissements directs étrangers sont principalement en faveur du secteur minier et au détriment d'autres secteurs potentiellement productifs tels que l'agro-industrie et l'industrie manufacturière. Sur les 5 dernières années, les IDE sont en net recul, de 200 milliards FCFA en 2012 à seulement 62 milliards de FCFA en 2016 à cause de la baisse du cours du l'or et de la situation sécuritaire depuis 2012.

Comparativement aux autres pays de l'UEMOA, le Mali est l'un des pays les moins attractifs pour les IDE, au regard des volumes d'IDE reçus depuis 2010. Le pays bénéficie de moins d'IDE que la plupart des pays de la zone. Par ailleurs l'évolution du volume d'APD montre une tendance globale à la baisse de sorte que l'APD totale de 2015 représente moins de la moitié de celle de 2010.

Tableau 2. Evolution des IDE 2010-2015 (millions \$ US)

	2010	1011	2012	2013	2014	2015
Bénin	177	161	230	360	405	220
Burkina Faso	35	144	329	490	457	167
Côte d'Ivoire	339	302	330	407	439	430
Guinée Bissau	33	25	7	20	29	18
Mali	406	556	398	308	144	153
Niger	940	1066	841	719	822	525
Sénégal	266	338	276	311	405	345
Togo	86	711	122	184	54	53

Source: CNUCED – Rapport mondial sur l'investissement 2016

Les envois de fonds de migrants constituent une source externe non négligeable de financement en Afrique surtout ces dernières décennies où leurs montants dépassent ceux de l'APD et des IDE. Il faut noter que les envois de fonds des migrants vont prioritairement aux dépenses de consommation des ménages qui les reçoivent, permettant ainsi de réduire l'incidence de la pauvreté, au détriment néanmoins des investissements qui sont sources de croissance économique.

Dans la zone UEMOA, le Mali se classe deuxième, derrière le Sénégal, en terme de montants de transferts reçus de ses migrants soit près du tiers (31%) des montants reçus dans la zone entre 2011 et 2015. Sur cette période, ce sont au total 1838 milliards de FCFA qui ont été transférés vers le pays, en provenance de ses émigrés. Cette manne financière a la particularité de s'accroître d'année en année sans discontinuer, ce qui est un atout dans le financement du développement.

Tableau 3. Evolution des envois nets des migrants dans les pays de l'UEMOA (milliards fcfa)

	2011	2012	2013	2014	2015	Total 2011-2015	Part en %
Bénin	49	59	70	77	67	321	6
Burkina Faso	96	99	144	180	212	731	13
Cote d'Ivoire	-237	-249	-256	-261	-269	-1 272	-22
Guinée Bissau	11	12	12	19	19	74	1
Mali	313	367	375	380	403	1 838	31
Niger	14	18	17	27	32	107	2
Sénégal	624	645	689	754	824	3 535	60
Togo	62	87	97	122	147	514	9
UEMOA	931	1 039	1 147	1 297	1 435	5 849	100

Source : BCEAO/ Rapports sur la balance des paiements des pays de l'UEMOA et calculs des auteurs